



Conservatoire
du littoral



Plan de gestion simplifié de la vasière des badamiers

Enjeux, objectifs et plan d'actions 2017 – 2022

Rendu N°2/2

Zones humides du programme MANG



Enjeux, objectifs et plan d'actions (Version finale)

Novembre 2016

Référence dossier : 1402_01

Note : Pour une communication éco-responsable : ce rapport est imprimé en recto verso sur du papier recyclé ou issu de la gestion de forêts durables, avec une imprimante respectueuse de l'environnement. La mise en page est conçue pour limiter le nombre de pages et la consommation d'encre. www.ademe.fr/eco-conception



Novembre 16

Étude pour le compte de :



**Conservatoire
du littoral**

Conservatoire du littoral

Rte Nationale, 97670 Coconi
Tél. : 02 69 62 31 06 - Fax : 02 69 62 32 68
mayotte@conservatoire-du-littoral.fr
Contact : Cris Kordjee

Rapport à citer sous la forme :

**Impact Mer, GEPOMAY 2016. Plan de gestion de la vasière des badamiers – Programme d’actions.
Rapport pour : Conservatoire du littoral, 65pp.**

Rédaction :

Jessica CRILLON
François JEANNE

Responsable de l’étude

Jessica CRILLON

Contrôle qualité :

Adeline POUGET CUVELIER

Coordination générale :

Adeline POUGET CUVELIER
Christophe YVON



IMPACT MER

90 rue Prof. Garcin – Didier
97200 Fort-de-France
Tel : 05 96 63 31 35
Siret : 534 347 836 00015
contact@impact-mer.fr

Crédits photographiques :

GEPOMAY, Impact mer, Dronego



Association GEPOMAY
<http://www.gepomay.fr>
gepomay@gmail.com



90 rue Prof. Garcin – Didier
97200 Fort-de-France
Tel : 05 96 63 31 35
Siret : 534 347 836 00015
contact@impact-mer.fr

Contrôle qualité

1402_01 – MANG_Mayotte						
Phase de l'Etude						
Version	Description	Rédaction	Vérfié	Date	Destinataires	Date d'envoi
2.3	Programme d'actions et fiches actions – Version de travail	Jessica Crillon	COFIL	11/10/2016		
2.2	Programme d'actions et fiches actions – Version de travail	Jessica Crillon	COFIL	05/04/2016	Impact Mer	10/2016
2.1	Programme d'actions et fiches actions – Version de travail	Jessica Crillon	Adeline Pouget Cuvelier		Impact Mer	20/02/2016
1.1	Tableau Enjeux Objectifs Action – Version de travail	Cris Kordjee, François Jeanne, GEPOMAY, Pierrick Lizot, Bacar Ousseme	Cris Kordjee	08/03/2016	Conservatoire du littoral	08/03/2016
1.0	Tableau Enjeux Objectifs Action – Version de travail		Cris Kordjee. François Jeanne		Impact Mer	05/01/2016

Sommaire

Préambule	1
Programme d'actions.....	2
1 Méthodologie	2
2 Résultats.....	5
2.1 Menaces	5
2.2 Richesses	6
2.3 Les enjeux du site.....	7
2.4 Axes et objectifs de gestion à long terme	7
2.5 Objectifs du plan de gestion	10
2.6 Fiches actions	11
3 Fiches actions.....	13

Préambule

Ce document constitue le programme d'actions du plan de gestion de la vasière des Badamiers pour la période 2017-2022. Il découle de l'état initial du site qui a été remis dans une première version en 2015 et qui est remis dans une version actualisée en 2016.

L'ensemble de ces deux documents (état initial et programme d'actions) forme le plan de gestion simplifié 2017-2022.

Ces documents seront **amenés à évoluer** au fur et à mesure des acquisitions de connaissances et des actions entreprises sur le site dans leurs dimensions environnementale, sociale et économique au cours des 5 années de gestion. Le plan de gestion constitue **un outil de gestion** pour les acteurs du site et il vise à apporter une cohérence des actions de gestion dans le cadre d'une stratégie à long terme. Les actions proposées ont notamment vocation à être appropriées et portées par le gestionnaire du site.

La vasière des badamiers constitue un site emblématique et unique à Mayotte. Elle accueille une biodiversité importante et joue un rôle majeur pour l'avifaune avec, notamment, la plus grande diversité et abondance d'espèces d'eau recensées à Mayotte. La vasière est cependant soumise à de fortes pressions liées à l'urbanisation rapide et non maîtrisée de son bassin versant. Seule la bonne réalisation des actions développées dans ce programme, et une meilleure gestion du bassin versant, pourront permettre la protection de ce site unique.

Ce programme d'actions a été élaboré avec les gestionnaires, l'équipe du Conservatoire du littoral, le GEPOMAY et les partenaires de la gestion du site. Plusieurs réunions, entretiens et ateliers ont permis, tout au long du programme MANG, de dessiner le projet de la vasière sur la base d'une approche **innovante et collective**. L'enjeu est de taille pour assurer un site de cette importance et au vu des pressions fortes et grandissantes, l'équipe gestionnaire et les acteurs locaux devront s'impliquer collectivement afin de rassembler les moyens humains et techniques nécessaires pour la protection du site.

La vasière des badamiers est l'unique site mahorais labellisé Ramsar. L'adhésion de la France vaut engagement à respecter les orientations suivantes :

- En priorité, faire bénéficier chaque site des protections nationales adéquates ;
- Etablir un rapport périodique sur leur état de conservation ;
- Enfin informer des projets de travaux d'importance pouvant affecter la valeur universelle et exceptionnelle d'un site désigné.

L'ensemble des acteurs, en fonction de leurs compétences, se doit d'avoir une surveillance accrue de ce site afin de lui permettre de conserver sa valeur exceptionnelle.

Le programme d'actions et les différentes fiches actions ont pour vocation à être précisés en terme de protocole scientifique et d'investissements (aménagement, matériel de suivi scientifique). Il appartiendra à l'équipe qui porte la gestion du site de concrétiser les actions proposées dans ce document. Aussi, chaque fiche action indique une date de mise à jour, qu'il conviendra de faire évoluer lorsque des précisions pourront être apportées et que des choix sur les tâches à accomplir auront été faits.

Programme d'actions

Cette partie a pour objectif de **lier l'état initial du site au programme d'actions** pour la période **2017-2022** en identifiant de manière formelle les richesses et les menaces du site et en les hiérarchisant de manière à orienter ou prioriser les actions. Un programme d'actions organisé est ensuite présenté et décliné en une trentaine de « fiches actions ».

1 Méthodologie

Les différents enjeux ont été identifiés au cours d'un atelier rassemblant

- des acteurs du site, afin d'apporter des connaissances précises sur le contexte du périmètre visé par la gestion, ainsi que
- des acteurs de l'environnement de Mayotte, afin d'apporter un recul et un éclairage sur les enjeux propres au site.

Les participants de l'atelier ont été divisés en deux groupes de manière à conserver, au sein de chaque groupe, une certaine hétérogénéité des points de vue sur le site.

La notion « d'enjeu » étant variable selon les auteurs, il a été choisi de focaliser le travail en atelier sur des notions plus facilement identifiables que sont les « richesses » et les « menaces ».

Dans un premier temps, les ateliers ont consisté à amender les éléments apportés par la matrice AFOM (Atout Faiblesses Opportunités Menaces) et de lister

- *les différentes richesses en tant qu'élément « apportant de la valeur au site »*
- *les différentes menaces en tant qu'élément « nuisant ou pouvant nuire au bon développement du site »*

Dans un second temps, il a été demandé à chaque groupe d'atelier d'évaluer l'impact de chaque menace sur chaque richesse au moyen d'une échelle semi quantitative de 0 (impact nul) à 3 (impact très élevé). Le Tableau 1 montre un résultat type issu d'un de ces ateliers pour chacun des groupes.

Tableau 1 : Résultats issus des ateliers de croisement Menaces/Richesses à Mayotte : groupe 1 et 2

Richesses	Menaces								Total
	Fréquentation/ dérangement (sonore)	Absence de traitement des eaux usées et rejets dans la vasières	Macro-déchets (dépôts, charriage)	Défrichements agricoles	Absence de gestion concertée	Prélèvement des ressources animales	envasement	Espèces Exotiques Envahissantes	
Ouverture au public	3	3	3	1	3	3	2	3	21
Paysage	2	1	3	3	3	1	3	3	19
Patrimoine historique et culturel	1	1	1	1	3	1	1	1	10
Diversité des habitats	1	3	1	3	3	3	2	3	19
Avifaune	3	3	2	2	3	3	2	1	19
Faune/ Flore aquatiques (Tortues, herbiers)	3	3	2	1	3	3	2	2	19
Flore	2	3	2	3	3	1	2	3	19
Sensibilisation	1	2	3	1	3	3	1	2	16
Valeur écologique globale	2	3	2	3	3	3	2	2	20
Niveau de menace	18	22	19	18	27	21	17	20	

Menaces												
Richesses	Fréquentation/ Dérangement (sonore)	Absence de traitement des eaux usées et rejets vasières	Macro- déchets (dépôt, charriage)	Défrichements agricoles	Absence de gestion concertée	Elevage	Surpêche	Braconnage	Pollutions ponctuelles	Erosion/ envasement	Total	
Sensibilisation – Ouverture au public	1	1	3	1	3	1	2	2	3	1	18	
Paysage	0	1	2	3	1	1	0	0	3	3	14	
Patrimoine historique et culturel	2	0	1	3	3	0	0	0	0	0	9	
Diversité des habitats	1	3	1	3	2	3	0	1	2	3	19	
Avifaune	3	3	1	2	2	2	1	1	3	3	21	
Faune/ Flore aquatiques (Tortues, herbiers)	3	3	1	0	2	0	3	3	2	3	20	
Flore	2	1	1	3	2	3	0	1	3	2	18	
Activités loisirs public	0	2	2	1	3	1	1	0	3	2	15	
Total des menaces	12	14	12	16	18	11	7	8	19	17	134	

2 Résultats

2.1 Menaces

Les menaces suivantes ont été listées par les différents groupes. Ont été définis comme « menaces » tous les « éléments » (activité anthropique directe, conséquence indirecte d'une activité, dynamique naturelle...) atteignant la « qualité », ou étant susceptible de l'atteindre dans un futur proche.

Le tableau qui suit présente la somme des impacts sur les différentes richesses du site. Les menaces sont classées par ordre hiérarchique.

Tableau 2 : Hiérarchisation des menaces sur la vasière des badamiers

Menaces	Niveau de menace
Absence de gestion concertée	45
Absence de traitement des eaux usées et rejets dans la vasière	36
Prélèvement des ressources animales (pêche, braconnage)	36
Défrichements agricoles	34
Erosion/ envasement	34
Macro-déchets (dépôt, charriage)	31
Fréquentation/ dérangement (sonore)	30
Espèces Exotiques Envahissantes	20
Pollutions ponctuelles	19
Elevage	11

Le schéma qui suit spatialise les différentes menaces qui ont été listées au cours des ateliers.

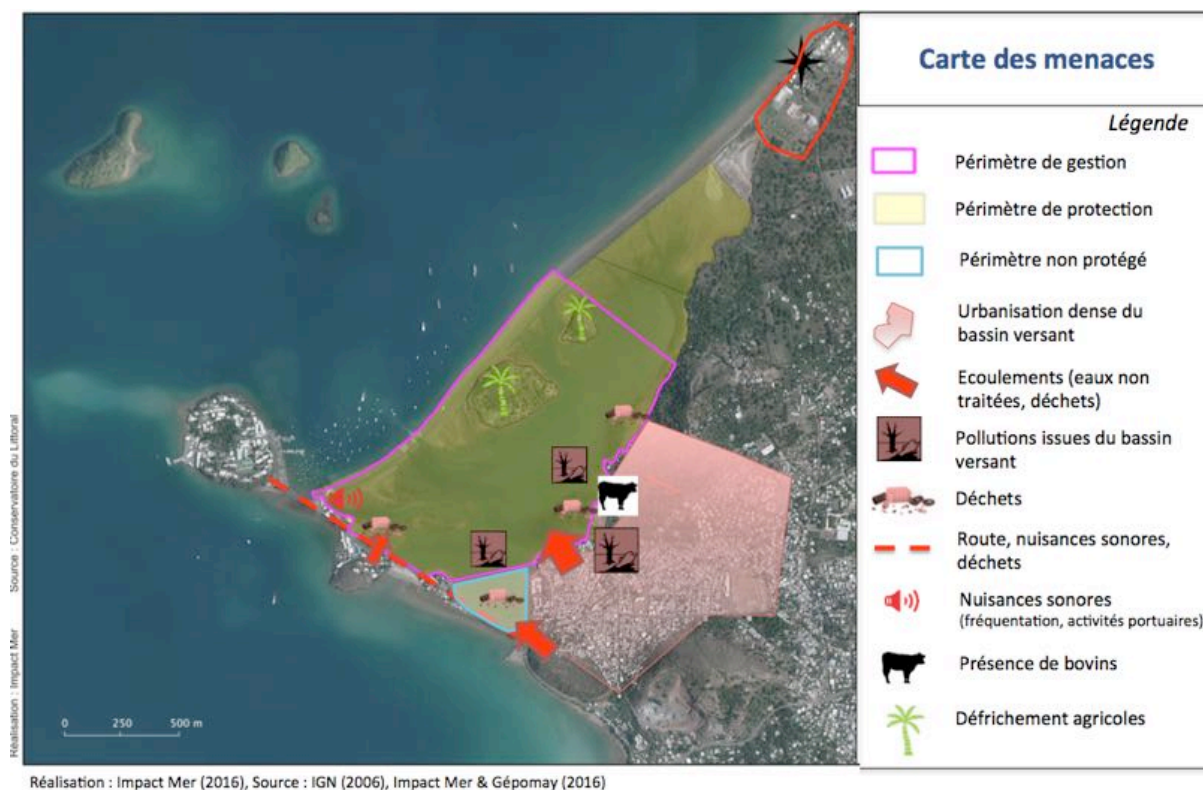


Figure 1 : Carte de spatialisation des menaces recensées.

Le plan de gestion devra donc s'attacher à proposer en priorité des actions visant à **limiter les menaces** identifiées. Il s'agira notamment de

- *Mettre en place un système de gestion concertée efficace*
- *Organiser la sensibilisation et la surveillance des activités sur le site*
- *Organiser les usages de façon à limiter les impacts (conventions, chartes, réglementations)*
- *S'impliquer dans la réduction des menaces liées à la pollution du bassin versant de la vasière (eaux usées, macro-déchets)*

2.2 Richesses

Les richesses suivantes ont été listées par les différents groupes. Le tableau ci-dessous hiérarchise les richesses selon la somme de leurs degrés de menace.

Tableau 3 : Hiérarchisation du niveau de menace par richesse sur la vasière des badamiers

Richesses	Niveau de menace
Ouverture au public/ sensibilisation	55
Avifaune	40
Faune / Flore aquatique	39
Diversité des habitats	38
Flore	37
Paysage	33
Valeur écologique globale	20
Patrimoine culturel et historique	19
Activités de loisir (tous publics)	15

L'image suivante propose de spatialiser les différentes richesses du site.

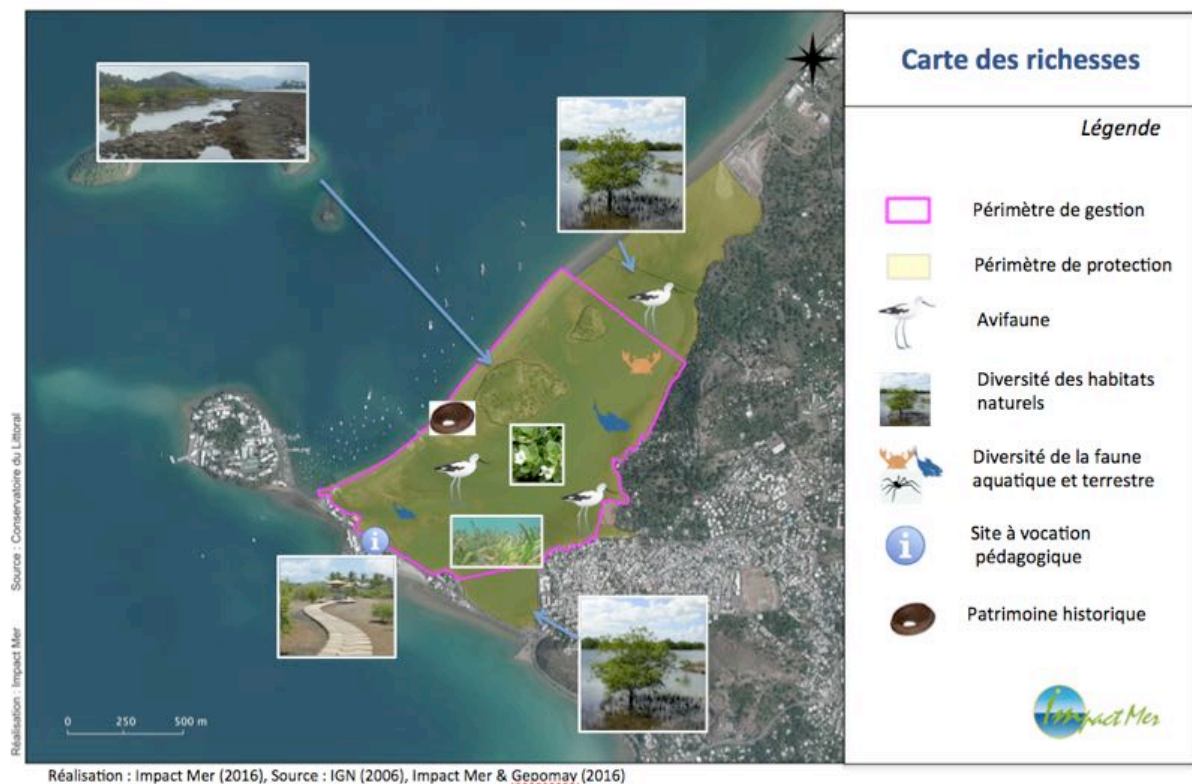


Figure 2 : Carte de spatialisation des richesses du site.

2.3 Les enjeux du site

La compilation des connaissances de l'état initial et les ateliers de concertation ont permis de proposer une liste des enjeux forts du site. Le croisement richesse/menace lors des ateliers a notamment permis de préciser les enjeux spécifiques de la vasière. Ceux-ci sont hiérarchisés sur la base de leur niveau de menace en considérant qu'un enjeu devient prioritaire sur un autre lorsqu'il est plus fortement menacé.

- *Enjeux liés à la biodiversité*
 - *La diversité avifaunistique à maintenir et favoriser sur le site*
 - *La diversité des habitats naturels et de la faune associée*
- *Enjeux liés à la gestion écologique du site*
 - *Le rétablissement d'une bonne qualité du milieu est primordial pour la qualité des habitats et le fonctionnement écologique du site*
- *Enjeux liés à la valorisation du site*
 - *Lieu accessible et aménagé pour l'accueil et la sensibilisation du public*
 - *Richesse des usages passés et présents à valoriser*
- *Enjeux de fonctionnement*
 - *La mise en place d'une gestion concertée*
 - *Les besoins d'organiser la recherche de financements et l'organisation des actions*



Réalisation : Impact Mer (2015), Source : IGN (2006), Impact Mer & Gépomay (2016)

Figure 3 : Les zones à enjeux pour l'avifaune de la vasière

2.4 Axes et objectifs de gestion à long terme

Les ateliers d'échanges et l'analyse du diagnostic ont permis de lister plusieurs objectifs à long terme. Ces objectifs concernent les patrimoines naturel et culturel et s'articulent autour de 3 axes principaux (Connaissance, Gestion du patrimoine, Valorisation) et d'un axe transversal (Concertation / Gestion du site)¹.

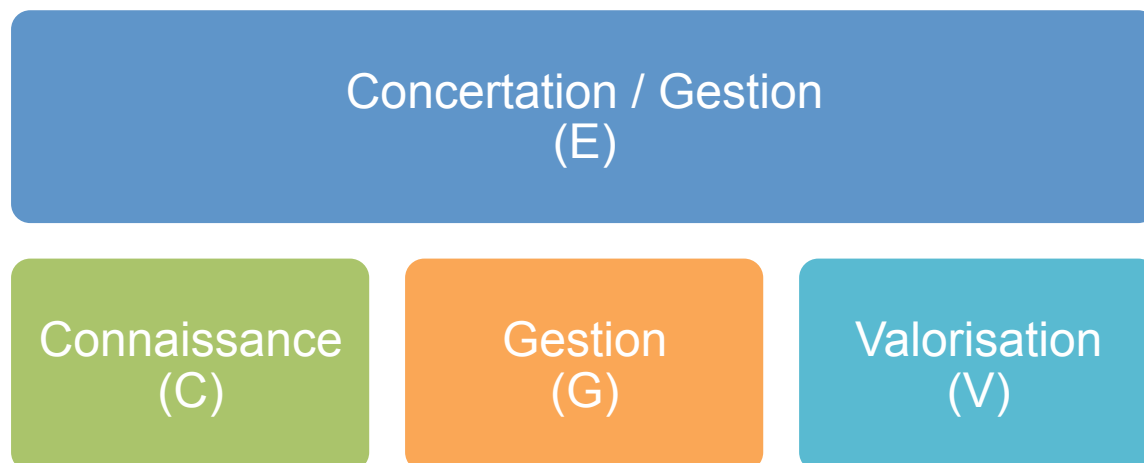


Tableau 4 : Répartition des objectifs de gestion à long terme par axe thématique

Axe / Thématique	Objectifs à long terme
Connaissance du patrimoine naturel et culturel (C)	Compléter les connaissances naturalistes
	Contribuer à compléter les connaissances sur le patrimoine historique et culturel
Conservation et valorisation des richesses et fonctionnalités de l'écosystème vasière (G)	Préserver et améliorer les conditions d' ACCUEIL de l' AVIFAUNE
	Maintenir la DIVERSITE des habitats naturels
	AMELIORER la QUALITE environnementale et sanitaire de la vasière
Accueil du public et usages compatibles avec la préservation des écosystèmes (V)	Promouvoir la vocation PEDAGOGIQUE de la vasière (pour tous publics)
	Assurer la COMPATIBILITE des usages et la préservation des écosystèmes
Gestion concertée (E)	Mettre en œuvre une gestion CONCERTEE de la vasière
	Améliorer la GESTION du BASSIN VERSANT et réduire les pressions d'origine anthropique

NB : en lettres capitales les termes qui ont semblé particulièrement importants aux membres du comité de gestion.

¹ Le code couleur utilisé pour la représentation des axes thématiques est conservé dans la suite du document.

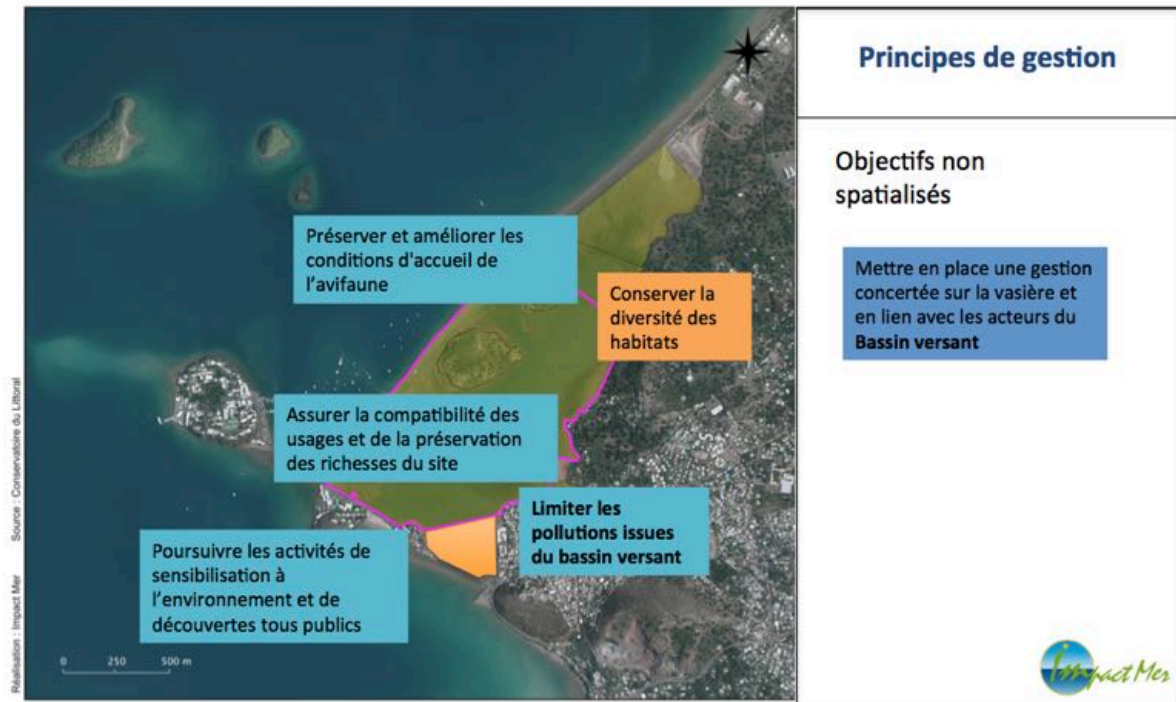


Figure 4 : Carte de spatialisation des objectifs de gestion au regard des enjeux

2.5 Objectifs du plan de gestion

Axe Thématique	Objectifs à long terme	Objectifs du plan d'action (5 ans)
Connaissance du patrimoine naturel et culturel		
Compléter les connaissances naturalistes		Poursuivre et améliorer l'acquisition des connaissances ornithologiques
		Poursuivre et améliorer l'acquisition des connaissances des autres espèces animales (tortues, benthos, poissons ...)
Compléter les connaissances sur le patrimoine historique et culturel du site		Recueillir les données historiques liées au patrimoine culturel du site
Conservation et valorisation des richesses et fonctionnalités de l'écosystème vaseuse		
Préserver et améliorer les conditions d'accueil de l'avifaune		Améliorer les conditions d'accueil de l'avifaune
Maintenir la diversité des habitats naturels		Evaluer l'état de santé des écosystèmes
		Limiter l'érosion des berges et des mornes
		Maintenir la diversité des habitats naturels
Améliorer la qualité environnementale et sanitaire de la vaseuse		Réduire les pollutions issues du bassin versant
		Réduire les macro-déchets sur la vaseuse
		Suivre la qualité de l'eau
Accueil du public et usages compatibles avec la préservation des écosystèmes		
Assurer la compatibilité des usages avec la préservation des écosystèmes		Réduire les pressions liées à la fréquentation
		Améliorer le dispositif de protection réglementaire de la vaseuse
		Favoriser le respect de la réglementation du site
		Connaître la fréquentation du site
		Informier le public et usagers des enjeux et de la réglementation du site
		Entretien des équipements existants (sentier, panneaux...)
		Faciliter les déplacements du gestionnaire sur le plan d'eau pour un meilleur suivi du site
Promouvoir la vocation pédagogique de la vaseuse (pour tous publics)		Poursuivre et développer les actions de sensibilisation à l'environnement
Gestion concertée et coordonnée		
Mettre en œuvre une gestion concertée de la vaseuse		Mise en place d'une gestion PARTICIPATIVE
		Assurer le FINANCEMENT des actions
		ÉVALUER la mise en œuvre des actions
Améliorer la gestion du BV et réduire les pressions d'origine anthropique		Participer activement à l' AMÉLIORATION de la GESTION du bassin versant de la vaseuse

2.6 Fiches actions

Afin de remplir chacun des objectifs du plan de gestion, une ou plusieurs actions sont proposées. Ces actions sont présentées sous la forme de fiches simplifiées dont la vocation est de donner les axes de travail aux acteurs locaux de la gestion. Il appartiendra à ces mêmes acteurs de préciser ces actions afin de les décliner en tâches précises qu'ils effectueront au cours des cinq années à venir du plan de gestion.

Chaque « fiche action » se présente sous la forme suivante en 2 pages :

Page 1

Logos des partenaires du projet MANG

Titre et numéro de l'action

Niveau de priorité

Axe thématique d'intervention
Objectifs stratégiques

Code couleur lié aux Axes thématiques

Contexte

Objectifs opérationnels

Type d'opération

Description de l'action

Bandeau et charte graphique MANG

Page 2

Cartographie localisant l'action le cas échéant

Acteurs potentiels et gouvernance

Calendrier et nombre de jours par an et par acteur

Sources potentielles de financement

Evaluation de l'action
Indicateur et évaluation des indicateurs par an

3 Fiches actions

Axe / Thématique	Action (Titre)	Code
Connaissances du patrimoine naturel et culturel		
	Poursuivre les recensements des populations de Laro-limicoles	C1
	Développer de nouveaux suivis de l'avifaune	C2
	Mettre en place des projets d'acquisition de données et de connaissances sur la faune et sur le fonctionnement des écosystèmes	C3
	Contribuer à la valorisation du patrimoine culturel	C4
Conservation et valorisation des richesses et fonctionnalités de l'écosystème vasière		
	Etudier la faisabilité de la mise en place d'un reposoir artificiel pour les oiseaux sur la vasière	G1
	Etudier la faisabilité de plantations d'espèces littorales sur les zones dégradées	G2
	Veille sur les espèces invasives	G3
	Accompagner l'entretien et le suivi des zones de déversoirs et exutoires	G4
	Sensibiliser les riverains et éliminer les macro-détritus présents sur la vasière	G5
	Définir les paramètres à suivre et mettre en place un suivi	G5
Accueil du public et usages compatibles avec la préservation des écosystèmes		
	Mettre en place une charte des usages sur la vasière afin de limiter les dérangements de la faune	V1
	Mettre en place une réglementation adaptée et la faire respecter	V2
	Surveiller et assurer le respect de la réglementation	V3
	Elaborer un programme annuel pédagogique et d'actions de sensibilisation	V4
	Suivre et réaliser un bilan annuel de la fréquentation du sentier pédagogique	V5
	Mettre en place une communication adaptée sur la gestion de la vasière à l'usage du grand public	V6
	Assurer la vérification et l'entretien des équipements existants sur la vasière	V7
	Se doter d'une embarcation nautique sans moteur (kayak)	V8
Gestion concertée		
	Organisation de réunion pour le suivi concerté de la gestion du site	E1
	Accompagnement des initiatives locales en adéquation avec les objectifs de gestion de la vasière	E2
	Rechercher des financements afin de favoriser la réalisation des actions de gestion du site	E3
	Evaluer les actions par des indicateurs et rendre compte annuellement par un bilan	E4
	Impliquer l'équipe gestionnaire dans la gestion du bassin versant de la vasière	E5

Fiche action C1 : Poursuivre les recensements des populations de Laro-limicoles sur le site

Niveau de priorité : ***



Axe / thématique

Acquisition de connaissances

Objectif à long terme

Compléter les connaissances naturalistes

Objectif du plan d'action

Poursuivre et améliorer l'acquisition des connaissances sur l'avifaune

Contexte

Depuis 2013, le GEPOMAY est soutenu par RNF, la DEAL et le PNMM/AMMP pour animer l'Observatoire des oiseaux côtiers de Mayotte (déclinaison locale de l'Observatoire patrimoine naturel littoral). Ces recensements concertés sont organisés par le GEPOMAY avec l'appui du Conseil départemental et du Parc naturel marin. Les agents du Conseil Départemental de Mayotte, gestionnaire du site, mènent aussi des actions régulières de suivis de l'avifaune sur le site depuis 2006.

Objectifs

Suivre mensuellement ou bimensuellement la diversité spécifique, l'abondance et la répartition des laro-limicoles sur la vasière des badamiers

Localisation

Périmètre de gestion

Type d'opération


SE

Description

cf. fiche protocole.

Période privilégiée et fréquence

Toute l'année, mensuellement ou bi-mensuellement.

Zone d'action		Acteurs														
		Responsable de l'action : GEPOMAY & Conseil départemental														
		Opérateurs concernés : GEPOMAY, Conseil Départemental & PNMM/AAMP														
		Partenaires potentiels :														
Calendrier Nombre de jours de travail de 2017 à 2021 :																
	2017			2018			2019			2020			2021			
Acteurs	G	C	E	G	C	E	G	C	E	G	C	E	G	C	E	
Nb jours																
Coûts indicatifs du temps agent ? 10 000 € (environ)																
Sources de financement DEAL & PNMM/AAMP																

Indicateurs d'évaluation					
Nombre d'espèces et effectifs recensés. Nombre de suivis annuels.					
Evaluation de l'action					
Indicateurs	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre d'espèces et effectifs recensés. Nombre de suivis annuels.					

Date de mise à jour de la fiche action : Juillet 2017

Fiche action C2 : Développer de nouveaux suivis de l'avifaune

Niveau de priorité : **



Axe / thématique

Acquisition de connaissances

Objectif à long terme

Compléter les connaissances naturalistes

Objectif du plan d'action

Poursuivre et améliorer l'acquisition des connaissances sur l'avifaune

Contexte

Il s'agit ici d'inscrire la vasière dans des programmes de recherches à l'échelle régionale ou nationale. Des projets sont à l'étude mais rien de concret n'est pour le moment envisagé.

Objectifs

Acquérir de nouvelles connaissances sur l'avifaune

Localisation

Périmètre de gestion

Type d'opération

SE

Description

Mettre en place des actions de capture marquage recapture, des études relatives au benthos...

Un groupe de travail spécifique pourra préciser les objectifs et le cadre de la recherche : quelles données cherche-t-on à collecter ? Quel est l'objectif de ces recherches ?

Il s'agira de préciser les objectifs, les partenaires et de proposer un calendrier.

Période privilégiée et fréquence

A adapter en fonction du projet et des espèces ciblées

Zone d'action	Acteurs
	<p>Responsable de l'action : GEPOMAY & Conseil départemental de Mayotte</p> <p>Opérateurs concernés : GEPOMAY</p> <p>Partenaires potentiels : CdL, UMR Entropie, RNF, DEAL, PNMM/AAMP, Université de Mayotte...</p>

Calendrier

Nombre de jours de travail de 2017 à 2021 :

	2017			2018			2019			2020			2021		
Acteurs	G	C	E	G	C	E	G	C	E	G	C	E	G	C	E
Nb jours															

Coûts indicatifs des investissements

Sources potentielles de financement

DEAL, fonds européens

Indicateurs d'évaluation

Evaluation de l'action

Indicateurs	2017	2018	2019	2020	2021
Mise en place de nouveaux suivis					

Date de mise à jour de la fiche action : Juillet 2017

Fiche action C3 : Mettre en place des projets d'acquisition de données et de connaissances sur la faune et sur le fonctionnement des écosystèmes

Niveau de priorité : *



Axe / thématique

Acquisition de connaissances

Objectif à long terme

Compléter les connaissances naturalistes

Objectif du plan d'action

Poursuivre et améliorer l'acquisition des connaissances des autres espèces animales (tortues, benthos, poissons...)

Contexte

La vasière abrite de nombreuses espèces de poissons, coraux. La vasière accueille également les tortues marines sur ses herbiers et coraux.

Effectuer un suivi des habitats naturels permet une meilleure compréhension du fonctionnement des écosystèmes du site, ou encore des dynamiques générales existantes sur le site (envasement, mitage, pollutions accidentelles ...).

Objectifs

Certains taxons présents et potentiellement intéressants ont été peu étudiés (faune/flore aquatique notamment). Il apparaît intéressant de mener des prospections afin de compléter la connaissance des espèces du site et, éventuellement relever quelques nouvelles espèces patrimoniales.

Cartographie des habitats naturels (tous les 10 ans) : Les habitats naturels sur la vasière sont dynamiques, il est important de pouvoir dresser une cartographie fine tous les 10 ans afin de comprendre et d'adapter la gestion du site. Bilan des suivis des habitats : Il sera aussi important de dresser un bilan des anciens suivis réalisés et une analyse des suivis à maintenir ou mettre en place sur la vasière ce suivi écologique permettra d'adapter le mode de gestion du site et d'engager de nouvelles actions au cours du prochain plan de gestion pour la protection optimale du patrimoine naturel. Assurer le suivi des espèces patrimoniales de la vasière permettra de connaître l'évolution des populations sur la vasière. (cartographie fine des espèces patrimoniales, suivis annuels). Certains habitats naturels semblent particulièrement importants à suivre sur le site notamment les vasières, mangroves et herbiers marins

Localisation

Périmètre de gestion

Type d'opération

SE

Description


Année 1 : Mettre en place un programme d'acquisition de données en fonction des compartiments à étudier et des moyens (faire le point sur les compétences et acteurs en présence)

Année 2 : Organiser les campagnes d'acquisition de données

Année 3 à 5 : Réaliser les campagnes d'acquisition, l'analyse des données et proposer des rendus clairs afin de pouvoir bien communiquer avec l'ensemble des acteurs et/ou riverains.

Plusieurs photographies ont été prises avec une entreprise professionnelle de drone (GEPOMAY, Formation MANG), cet outil permet une excellente qualité de l'image et une large possibilité de cartographies précises. Une séance de photographie par drone pourrait être réalisée tous les 5 ans.


Période privilégiée et fréquence : éviter la période de présence des sternes pour ce type d'opération.

Zone d'action		Acteurs														
		Responsable de l'action : Conseil Départemental de Mayotte														
		Opérateurs concernés : PNMM/ Oulanga, OTM, etc ...														
		Partenaires potentiels : PNMM, Associations locales (Oulanga Na Nyamba), DEAL														
Calendrier Nombre de jours de travail de 2017 à 2021 :																
	2017			2018			2019			2020			2021			
Acteurs	G	C	E	G	C	E	G	C	E	G	C	E	G	C	E	
Nb jours		4		1	10	5	1	10	5	1	10		1	10	5	
Coûts indicatifs des investissements Sources potentielles de financement : DEAL																

Indicateurs d'évaluation					
Nombre de campagnes réalisés/ Nombres d'espèces identifiées					
Evaluation de l'action					
Indicateurs	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de campagnes réalisés/ Nombres d'espèces identifiées					
Réalisation d'une cartographie des habitats					

Date de mise à jour de la fiche action : Juillet 2017

Fiche action C4 : Contribuer à la valorisation du patrimoine culturel	
Niveau de priorité : *	
	<p>Axe / thématique Acquisition de connaissances</p> <p>Objectif à long terme Compléter les connaissances sur le patrimoine historique et culturel du site</p> <p>Objectif du plan d'action Recueillir les données historiques liées au patrimoine culturel du site</p>
<p>Contexte Dans un contexte de mutation rapide des usages, et vu l'historique particulier de cette vasière : de nombreuses données pourraient être rassemblées afin de connaître davantage l'histoire des usages de ce site et ses évolutions. Il existe aussi des synergies à développer, notamment avec l'existence du Muma (Musée de Mayotte), à proximité de la vasière.</p> <p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rassembler l'ensemble des données existantes sur le patrimoine culturel de la vasière des badamiers. - Développer les synergies avec les acteurs locaux du patrimoine culturel 	
<p>Localisation Vasière et son bassin versant</p>	<p>Type d'opération SE, RE</p>
<p>Description</p> <p>Année 1 : Il s'agit de recueillir et d'organiser l'ensemble des données existantes (images, vidéos, rapports, textes...) et de faire le bilan des projets locaux et partenariats possibles à développer. Proche du site de la vasière, le premier musée de Mayotte (Muma) a été inauguré en septembre 2015. Le Musée de Mayotte est un musée généraliste consacré à l'environnement, l'archéologie, l'histoire, la culture ainsi qu'aux traditions de l'île. De nombreuses synergies existent donc avec le site emblématique de la vasière : exposition d'images anciennes, de photographies de la faune et de la flore, de l'historique du site...</p> <p>Ce travail peut être l'occasion d'un stage d'étudiant ou encore un partenariat avec une classe d'un collège. Des enquêtes peuvent être réalisées auprès des riverains pour connaître les histoires et anecdotes existantes liées à la vasière, collecter des images anciennes...</p> <p>Année 2 et 3 : Afin d'associer la population locale à ce projet, il peut-être intéressant de réaliser des entretiens avec les riverains, les anciens sur l'historique du site.</p> <p>Année 4 : Une journée de restitution pourrait être organisée (diffusion de vieilles images, vidéos et histoire du site) avec les populations riveraines « souvenirs de la vasière ». Ces moments conviviaux sont aussi l'occasion pour les riverains de se réapproprier ce site, d'en connaître plus et d'avoir envie de le protéger davantage.</p> <p>Période privilégiée et fréquence Ce travail peut être effectué lors de la deuxième année du plan de gestion.</p>	

Zone d'action				Acteurs											
				Responsable de l'action : Conseil Départemental de Mayotte											
				Opérateurs concernés : Conseil Départemental de Mayotte											
				Partenaires potentiels : Associations d'usagers, riverains, sociologues et historiens, associations de mise en valeur du patrimoine culturel, Musée de Mayotte ...											
Calendrier Nombre de jours de travail de 2017 à 2021 :															
	2017			2018			2019			2020			2021		
Acteurs	G	C	E	G	C	E	G	C	E	G	C	E	G	C	E
Nb jours		4			2			2			2			2	
Coûts indicatifs des investissements Sources potentielles de financement															

Indicateurs d'évaluation					
Nombre de documents classés ;					
nombre d'entretiens réalisés					
Nombre de personnes présentes lors d'un évènement lié à ce patrimoine culturel					
Evaluation de l'action					
Indicateurs	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de documents classés ; nombre d'entretiens réalisés Nombre de personnes présentes lors d'un évènement lié à ce patrimoine culturel					

Date de mise à jour de la fiche action : Juillet 2017

Fiche action G1 : Etudier la faisabilité de la mise en place d'un reposoir artificiel pour les oiseaux

Niveau de priorité : **



Axe / thématique

Gestion des écosystèmes

Objectif à long terme

Préserver et améliorer les conditions d'accueil de l'avifaune

Objectif du plan d'action

Améliorer les conditions d'accueil de l'avifaune

Opération(s) liée(s) : V1

Contexte

Labélisée Ramsar depuis 2011, la vasière accueille des populations d'importance internationale de Sterne voyageuse. Ces oiseaux sont régulièrement dérangés sur les reposoirs qu'ils fréquentent du fait de leur proximité avec certaines activités. En plus, d'établir un zonage permettant de garantir une quiétude nécessaire aux oiseaux durant leur repos, il est proposé d'aménager un reposoir artificiel dans la partie de la vasière la moins exposée aux dérangements

Objectifs

Etudier la faisabilité et les impacts relatifs à la création d'une zone de reposoir, à l'abri des dérangements, pour l'accueil de l'avifaune.

Localisation

Partie Nord-est de la vasière

Type d'opération

TU, SE

Description

Année 1 : Réflexion autour des solutions techniques envisageables pour réaliser cet aménagement ainsi que de l'ensemble des impacts inhérents au projet.

Année 2 : Organisation du projets, recherche de financements et communication large destinée au grand public. Chaque projet doit avoir une communication adaptée et spécifique, il s'agit d'impliquer la population locale à la gestion du site, cette phase est importante pour sensibiliser les habitants à la richesse de la vasière et permet une meilleure acceptation des projets.

Année 3 : Réalisation de l'aménagement et organisation de la gestion et du suivi du projet.

Années 4 et 5: Suivi et entretien de l'aménagement. Evaluation du projet (année 5).

Période privilégiée et fréquence

Zone d'action

Réalisation : Impact Mer (2015), Source : IGN (2006), Impact Mer & Gépomay (2016)

Acteurs

Responsable de l'action : Conservatoire du Littoral

Opérateurs concernés : GEPOMAY, Conseil Départemental

Partenaires potentiels : Parc Marin

Calendrier

Nombre de jours de travail de 2017 à 2021 :

	2017			2018			2019			2020			2021		
Acteurs	G	C	E	G	C	E	G	C	E	G	C	E	G	C	E
Nb jours	1	8			10	10	1	2	10	1	2	5	1	2	5

Couts indicatifs des investissements
Devis à réaliser en fonction des choix techniques.

Sources potentielles de financement
Life biodiversité, Deal, financements européens

Indicateurs d'évaluation

Nombre d'oiseaux et d'espèce fréquentant le reposoir. Périodicité de la fréquentation.

Evaluation de l'action

Indicateurs	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre d'oiseaux et d'espèce fréquentant le reposoir.					
Périodicité de la fréquentation.					

Date de mise à jour de la fiche action : Juillet 2017

Fiche action G2 : Etudier la faisabilité de plantation d'espèces littorales sur les zones dégradées

Niveau de priorité : *



Axe / thématique

Gestion des écosystèmes

Objectif à long terme

Préserver et restaurer les habitats naturels

Objectif du plan d'action

Limiter l'érosion des berges et des mornes

Opération(s) liée(s) :

Contexte

Les espaces végétalisés sur le bassin versant et les mornes permettent de retenir les pollutions et de limiter l'érosion des sites. Ils constituent aussi des corridors d'importance pour de nombreuses espèces.

Objectifs

Restaurer les zones dégradées afin de limiter l'érosion

Localisation

Périmètre de gestion

Type d'opération

TU, SE

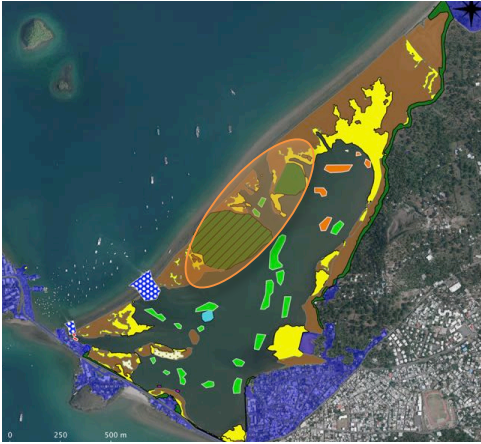
Description

Année 1 : Cibler les zones dégradées et les espèces à replanter/ choix des protocoles et espèces à replanter/ recherche de financement pour la restauration des milieux/

Année 2 à 4 : plantation et suivi de placettes

Période privilégiée et fréquence

En fonction des espèces à planter, le projet devra proposer les périodes de plantations adaptées qui favoriseront les chances de réussite.

Zone d'action		Acteurs														
		Responsable de l'action : Conseil Départemental de Mayotte														
		Opérateurs concernés : DEAL														
		Partenaires potentiels : CBNM, DAAF, ONF, Pépinières, Collectivités, associations naturalistes...														
Calendrier																
Nombre de jours de travail de 2017 à 2021 :																
	2017			2018			2019			2020			2021			
Acteurs	G	C	E	G	C	E	G	C	E	G	C	E	G	C	E	
Nb jours	4	6		10	2		10			10			10			
Coûts indicatifs des investissements Devis à réaliser auprès des pépinières et partenaires, en fonction des espèces et de l'effort de plantation.																
Sources potentielles de financement																

Indicateurs d'évaluation					
Proportion des surfaces restaurées sur les surfaces dégradées / surface restaurée					
Evaluation de l'action					
Indicateurs	2017	2018	2019	2020	2021
Proportion des surfaces restaurées sur les surfaces dégradées / surface restaurée					

Date de mise à jour de la fiche action : Juillet 2017

Fiche action G4 : Veille sur les espèces invasives

Niveau de priorité : **



Axe / thématique

Gestion des écosystèmes

Objectif à long terme

Préserver et restaurer les habitats naturels

Objectif du plan d'action

Favoriser la conservation et la diversification d'habitats

Opération(s) liée(s) :

Contexte

Le développement des espèces invasives constitue l'une des plus importantes causes de l'érosion de la biodiversité dans le monde. Les territoires insulaires sont particulièrement vulnérables.

Objectifs

Effectuer une veille sur les espèces invasives

Localisation

Périmètre de gestion

Type d'opération

SE


Description

Patrouilles et organisation de 2 journées spécifiques aux EEE par an. Les EEE concernent les espèces terrestres et aquatiques.

Année 1 : Acquisition de connaissances des espèces exotiques susceptibles d'être rencontrées dans le milieu. Organisation des patrouilles spécifiques. Etablir un document de suivi avec la date, l'observation, le point GPS ou la localisation, une image de l'espèce observée. Une plaquette plastifiée avec l'image des EEE les plus fréquentes pourrait être un outil simple et efficace pour les agents.

Année 1 à 5 : Organisation de patrouilles spécifiques EEE

Période privilégiée et fréquence

Zone d'action		Acteurs														
		Responsable de l'action : Conseil Départemental de Mayotte														
		Opérateurs concernés : CBNM, ONF, DAAF														
		Partenaires potentiels : Parc naturel marin de Mayotte, Associations et usagers														
Calendrier																
Nombre de jours de travail de 2017 à 2021 :																
	2017			2018			2019			2020			2021			
Acteurs	G	C	E	G	C	E	G	C	E	G	C	E	G	C	E	
Nb jours	6	0,5		6	0,5		6	0,5		6	0,5		6	0,5		
Coûts indicatifs des investissements																
Sources potentielles de financement																

Indicateurs d'évaluation					
Nbre de patrouilles EEE réalisées / Nbre d'observations d'EEE					
Evaluation de l'action					
Indicateurs	2017	2018	2019	2020	2021
Nbre de patrouilles EEE réalisées / Nbre d'observations d'EEE					

Date de mise à jour de la fiche action : Juillet 2017

Fiche action G5 : Accompagner l'entretien et le suivi des zones de déversoirs et exutoires

Niveau de priorité : ***



Axe / thématique

Gestion des écosystèmes

Objectif à long terme

Préserver et restaurer les habitats naturels

Objectif du plan d'action

Réduire les pollutions issues du bassin versant

Opération(s) liée(s) :

Contexte

Des aménagements ont été réalisés pour limiter l'arrivée de macro-déchets dans la vasière. Non entretenus, ils ne réalisent pas leurs objectifs de retenir les déchets en amont de la vasière, de plus ces aménagements, peuvent s'avérer dangereux pour les riverains.

Objectifs

Evaluer l'efficacité des aménagements mis en place et favoriser la réduction des apports en macro déchets du bassin versant

Localisation

Exutoire/ déversoir

Type d'opération

TE


Description

Se déplacer mensuellement sur les différents exutoires afin de prendre des photos et d'évaluer la qualité des aménagements. Fréquence : Une équipe de deux agents, 2 fois par mois. Chaque déplacement fera l'objet d'un reportage photographique et d'un bilan. Cette action devra être réalisée en partenariat avec la Mairie et le SIEAM.

Les gestionnaires devront réaliser le suivi mensuel et faire remonter les informations au niveau des autorités compétentes.

Le matériel nécessaire sera réuni auprès des différents partenaires impliqués (gants, poubelles, trousse de sécurité, ...). Ces actions devront être médiatisées et faire l'objet d'une communication spécifique auprès des riverains afin de sensibiliser et de permettre une meilleure appropriation de la gestion du site par la population.

Période privilégiée et fréquence

Zone d'action	Acteurs														
	Responsable de l'action : Mairie / services techniques de l'intercommunalité														
	Opérateurs concernés : Mairie, intercommunalité, SIEAM, DEAL, CdL & CD														
	Partenaires potentiels : SIEAM, DEAL, CdL & CD														
Calendrier Nombre de jours de travail de 2017 à 2021 :															
	2017			2018			2019			2020			2021		
Acteurs	G	C	E	G	C	E	G	C	E	G	C	E	G	C	E
Nb jours	1	20			20			20			20			20	
Coûts indicatifs des investissements Sources potentielles de financement															

Indicateurs d'évaluation Etat des exutoires					
Evaluation de l'action					
Indicateurs	2017	2018	2019	2020	2021
Etat des exutoires					

Date de mise à jour de la fiche action : Juillet 2017

Fiche action G6 : Sensibiliser les riverains et éliminer les macro-déchets présents sur la vasière

Niveau de priorité : ***



Axe / thématique

Gestion des écosystèmes

Objectif à long terme

Préserver et restaurer les habitats naturels

Objectif du plan d'action

Réduire les macro-déchets sur la vasière

Opération(s) liée(s) :

Contexte

La vasière reçoit de nombreux macros-déchets qui constituent une source de pollution importante. Du fait des enjeux urbains et sociaux majeurs, trois nouveaux quartiers de Mayotte ont été retenus par le Ministre de la Ville sur la liste des sites à enjeu national et font désormais partie du nouveau programme national de rénovation urbaine (NPNRU). La Vigie sur Petite-Terre, à cheval sur les communes de Pamandzi et Dzaoudzi-Labattoir fera l'objet d'une intervention urbaine massive définie d'ici fin 2016. Les mairies concernées sont appelées à être au cœur de construction du projet associant l'Etat, le Conseil Départemental, la SIM, le SIEAM et le SIDEVAM (déchets).

Objectifs

Organiser des opérations de ramassage de déchets hebdomadaires et des opérations de sensibilisation à plus grande échelle sur la vasière.

Localisation

Type d'opération

PI, TE


Description

Année 1 : Mettre en place un groupe de travail sur la gestion et actions à mettre en place pour limiter les déchets/ Poursuivre les opérations de ramassage des déchets. La DEAL peut fournir les gants et sacs poubelles. Le Conservatoire du Littoral doit sensibiliser les collectivités locales aux problématiques de pollutions de la vasière afin que celles-ci assurent leurs responsabilités.

Année 2 : Organiser un grand projet de sensibilisation de petite terre sur la gestion des macro-déchets (Expophoto ... film/débat).

Année 3 : Organiser un rendez-vous annuel pour la protection de la vasière.

Période privilégiée et fréquence

Zone d'action				Acteurs											
				Responsable de l'action : Conseil Départemental de Mayotte, Mairie, intercommunalités											
				Opérateurs concernés : Collectivités, DEAL, Conseil Départemental, DEAL (régularisations)											
				Partenaires potentiels : DEAL, associations locales ...											
Calendrier Nombre de jours de travail de 2017 à 2021 :															
	2017			2018			2019			2020			2021		
Acteurs	G	C	E	G	C	E	G	C	E	G	C	E	G	C	E
Nb jours	1	20		1	20		1	20		1	20		1	20	
Coûts indicatifs des investissements Sources potentielles de financement															

Indicateurs d'évaluation					
Diminution des macro-déchets sur la vasière					
Evaluation de l'action					
Indicateurs	2017	2018	2019	2020	2021
Diminution des macro-déchets sur la vasière					

Date de mise à jour de la fiche action : Juillet 2017

Fiche action G7 : Définir les paramètres à suivre et mettre en place un suivi de la qualité des eaux

Niveau de priorité : **



Axe / thématique

Gestion des écosystèmes

Objectif à long terme

Préserver et restaurer les habitats naturels

Objectif du plan d'action

Suivre la qualité de l'eau

Opération(s) liée(s) :

Contexte

La vasière constitue un réceptacle des eaux de son bassin versant et se trouve en connexion avec le lagon. Un point de suivi est actuellement analysé dans le cadre de la DCE. Des analyses détaillées de la qualité physico-chimique des eaux ont été réalisées dans le cadre du programme MANG (2014/2016).

Objectifs

Suivre la qualité de l'eau

Localisation

Type d'opération

SE


Description

Analyses bactériologiques : La vasière accueille des activités et l'on peut observer que certains kayakistes ou enfants se baignent dans ses eaux. Il faudrait se renseigner auprès de l'ARS afin d'obtenir une analyse de la qualité des eaux au niveau bactériologique.

Programme d'analyses, d'échantillonnage et de suivi de la qualité des eaux : Suite aux différents résultats, une liste de quelques paramètres importants à analyser régulièrement dans le cadre de la gestion du site sera dressée. Ce programme devra être complémentaire avec les analyses déjà effectuées sur la vasière (DCE...).

Période privilégiée et fréquence

Une analyse de la liste des paramètres choisis à réaliser tous les 5 ans à la même période (saison, pluviométrie...).

Zone d'action				Acteurs											
				Responsable de l'action : Conseil Départemental de Mayotte Opérateurs concernés : Partenaires potentiels : SIEAM, parc marin											
Calendrier															
Nombre de jours de travail de 2017 à 2021 :															
	2017			2018			2019			2020			2021		
Acteurs	G	C	E	G	C	E	G	C	E	G	C	E	G	C	E
Nb jours															
Coûts indicatifs des investissements															
Sources potentielles de financement															
Indicateurs d'évaluation															
Evaluation de l'action															
Indicateurs				2017	2018	2019	2020	2021							
Nombre de relevés et résultats															

Date de mise à jour de la fiche action : Juillet 2017

Fiche action V1 : Mettre en place une charte des usages sur la vasière afin de limiter les dérangements de la faune

Niveau de priorité : ***



Axe / thématique

Gestion durable des activités et valorisation du site (V)

Objectif à long terme

Assurer la compatibilité des usages avec la préservation des écosystèmes

Objectif du plan d'action

Réduire les pressions liées à la fréquentation

Opération(s) liée(s) :

Contexte

Plusieurs usages existent ou se développent sur la vasière (kayak, sensibilisation à l'environnement, pêche...). Ces activités doivent être encadrées afin d'éviter les nuisances sur la biodiversité de la vasière

Objectifs

Afin de concilier usages et préservations, il est important de mettre en place une charte signée par les usagers (périodes de calme...).

Localisation

Périmètre de gestion

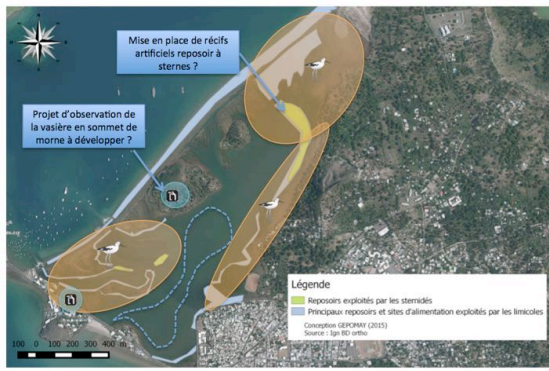
Type d'opération

PI

Description

Année 1 : Organisation d'ateliers avec les usagers afin de proposer un projet de charte. Les activités qui pourraient être dérangeantes pour la faune devront être mise en place hors des périodes sensibles pour l'avifaune (de septembre à mai) et hors des zones sensibles pour les espèces et les habitats. Année 2 : Elaboration de la charte en concertation avec les acteurs. Année 3 : Signature et mise en place effective de la charte.

Période privilégiée et fréquence

<p style="text-align: center;">Zone d'action</p>  <p>Réalisation : Impact Mer (2015), Source : IGN (2006), Impact Mer & Gépomay (2016)</p>	<p style="text-align: center;">Acteurs</p> <p>Responsable de l'action : Conservatoire du Littoral</p> <p>Opérateurs concernés : CdL, DEAL, PNMM</p> <p>Partenaires potentiels : Gestionnaire (CD), partenaires associatifs, usagers...</p>
--	--

Calendrier
 Nombre de jours de travail de 2017 à 2021 :

	2017			2018			2019			2020			2021		
Acteurs	G	C	E	G	C	E	G	C	E	G	C	E	G	C	E
Nb jours		10	4	2	10		0,5	4		0,5	4		0,5	4	

Couts indicatifs des investissements
Sources potentielles de financement

Indicateurs d'évaluation
 Charte d'usages du site/ Actualisation des conventions/ Nombre de signataires de la charte/ Nombre de visiteurs et état de la biodiversité (Cf indicateurs oiseaux ...).

Evaluation de l'action

Indicateurs	2017	2018	2019	2020	2021
Charte d'usages du site/ Actualisation des conventions/ Nombre de signataires de la charte/ Nombre de visiteurs et état de la biodiversité (Cf indicateurs oiseaux ...).					

Date de mise à jour de la fiche action : Juillet 2017

Fiche action V2 : Mettre en place une réglementation adaptée et la faire respecter

Niveau de priorité : ***



Axe / thématique

Gestion durable des activités et valorisation du site (V)

Objectif à long terme

Assurer la compatibilité des usages avec la préservation des écosystèmes

Objectif du plan d'action

Améliorer le dispositif de protection réglementaire de la vasière

Opération(s) liée(s) :

Contexte

La vasière des badamiers justifie une politique forte de protection. Elle concentre de nombreux enjeux, et supporte de nombreuses menaces.

Objectifs

Appuyer la mise en place de réglementations permettant de favoriser la protection du site.

Localisation

Périmètre de gestion

Type d'opération

PO

Description

Année 1 : Mettre en place une dynamique de réflexion afin de cibler les protections adaptées au site. Un arrêté municipal permettrait de formaliser une réglementation d'accès lors des périodes d'importance pour les oiseaux. Le site étant reconnu Ramsar, les usages doivent permettre le maintien des écosystèmes et les dérangements doivent être limités. Les acteurs ont proposé qu'une interdiction à la pratique des sports motorisés soit établie (ex : arrêté municipal). En fonction des nuisances observées sur le site, différents outils juridiques pourront être mobilisés.

Année 2 : Accompagner la mise en place de ce(s) dispositif(s) de protection. Quelque-soit le dispositif de protection mis en place, l'information doit être expliquée et communiquée au public au moyen d'affichage et d'outils de sensibilisation (statut des espèces concernées, reproduction...) et les risques encourus en cas de non respect.

Période privilégiée et fréquence

Zone d'action		Acteurs																																																									
<p>Avifaune et usages</p> <ul style="list-style-type: none"> Zones importantes pour l'avifaune Zones d'observation actuelles et potentielles Parcours d'observation potentiel (Kayak) <p>Légende</p> <ul style="list-style-type: none"> Reposoir exploités par les oiseaux Principaux repaires et aires d'alimentation exploités par les bécasses <p><small>Réalisation : Impact Mer (2015), Source : IGN (2006), Impact Mer & Gépomay (2016)</small></p>		<p>Responsable de l'action : Conservatoire du Littoral</p> <p>Opérateurs concernés : Conseil départemental, DEAL</p> <p>Partenaires potentiels : Brigade nature, Parc naturel marin, GEPOMAY</p>																																																									
		<p>Calendrier</p> <p>Nombre de jours de travail de 2017 à 2021 :</p> <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="3">2017</th> <th colspan="3">2018</th> <th colspan="3">2019</th> <th colspan="3">2020</th> <th colspan="3">2021</th> </tr> <tr> <th>Acteurs</th> <th>G</th><th>C</th><th>E</th> <th>G</th><th>C</th><th>E</th> <th>G</th><th>C</th><th>E</th> <th>G</th><th>C</th><th>E</th> <th>G</th><th>C</th><th>E</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nb jours</td> <td></td><td>3</td><td></td> <td>5</td><td>3</td><td></td> <td></td><td></td><td></td> <td></td><td></td><td></td> <td></td><td></td><td></td> </tr> </tbody> </table> <p>Coûts indicatifs des investissements</p> <p>Sources potentielles de financement</p>													2017			2018			2019			2020			2021			Acteurs	G	C	E	G	C	E	G	C	E	G	C	E	G	C	E	Nb jours		3		5	3								
	2017			2018			2019			2020			2021																																														
Acteurs	G	C	E	G	C	E	G	C	E	G	C	E	G	C	E																																												
Nb jours		3		5	3																																																						

Indicateurs d'évaluation					
Nouvelle protection mise en place sur la vasière					
Evaluation de l'action					
Indicateurs	2017	2018	2019	2020	2021
Nouvelle protection mise en place sur la vasière					

Date de mise à jour de la fiche action : Juillet 2017

Fiche action V3 : Surveiller et assurer le respect de la réglementation

Niveau de priorité : **



Axe / thématique

Gestion durable des activités et valorisation du site (V)

Objectif à long terme

Assurer la compatibilité des usages avec la préservation des écosystèmes

Objectif du plan d'action

Favoriser le respect de la réglementation du site

Opération(s) liée(s) :

Contexte

Sur la vasière, plusieurs activités non autorisées sont observées (braconnage, agriculture sur les mornes...). Il est important de tout mettre en oeuvre, en adéquation avec les moyens disponibles, pour améliorer la protection du site. Présence et communication : La présence de gardes et la surveillance permet une meilleure compréhension des enjeux et le respect de la future charte et de la réglementation du site.

Objectifs

Limiter les impacts négatifs des activités avec la communication et la surveillance des gardes

Localisation


Type d'opération

PO, PI

Description

Les patrouilles doivent être réalisées régulièrement (2 patrouilles hebdomadaires) et couvrir l'ensemble du site. Les agents informent et dressent des procès verbaux en cas de non respect de la réglementation. Chaque année : Mois 1 : Organiser le planning des tournées de surveillance hebdomadaire avec la mise en place de 2 ou 3 parcours différents sur l'ensemble du site (plan d'eau et terrestre). Réaliser l'ensemble des patrouilles et tenir à jour le calendrier des patrouilles. Ces patrouilles servent au suivi quotidien du site, au ramassage des macro-déchets et à la sensibilisation des usagers. Répartition : 1/2 journée / semaine

Période privilégiée et fréquence

Zone d'action	Acteurs														
	Responsable de l'action : Conseil Départemental de Mayotte														
	Opérateurs concernés : Conseil Départemental de Mayotte, Communauté de Communes de Petite Terre														
	Partenaires potentiels : DEAL, Communes, Parc marin, Affaires maritimes, Brigade nature														
Calendrier															
Nombre de jours de travail de 2017 à 2021 :															
	2017			2018			2019			2020			2021		
Acteurs	G	C	E	G	C	E	G	C	E	G	C	E	G	C	E
Nb jours		26			26			26			26			26	
Coûts indicatifs des investissements															
Sources potentielles de financement															

Indicateurs d'évaluation					
Nombre de patrouilles annuelles/ Nombres d'actes délictueux observés/ Nombre de procès verbaux/ Mise en place signalétique					
Evaluation de l'action					
Indicateurs	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de patrouilles annuelles/ Nombres d'actes délictueux observés/ Nombre de procès verbaux/ Mise en place signalétique					

Date de mise à jour de la fiche action : Juillet 2017

Fiche action V4 : Elaborer un programme annuel pédagogique et d'actions de sensibilisation

Niveau de priorité : **



Axe / thématique

Gestion durable des activités et valorisation du site (V)

Objectif à long terme

Promouvoir la vocation pédagogique de la vasière (pour tous publics)

Objectif du plan d'action

Poursuivre et développer les actions de sensibilisation à l'environnement

Opération(s) liée(s) :

Contexte

La vasière des badamiers, site facile d'accès, concentre de nombreux enjeux et menaces en terme de biodiversité. Le site est aussi le support d'activités de découverte de la biodiversité. Un parcours de découverte est opérationnel depuis 2010, il permet aux visiteurs de se promener en bordure de la vasière, de prendre connaissance des éléments sur la mangrove et la faune de la vasière. Plusieurs structures organisent sur la vasière des actions d'éducation à l'environnement à destination des scolaires et du grand public.

Objectifs

Sensibiliser le public et les usagers à l'environnement

Localisation

Toute la vasière

Type d'opération

PI

Description

La sensibilisation à l'environnement permet aux usagers, enfants, et adultes de s'approprier leurs territoires et de prendre connaissance des enjeux forts de la protection des patrimoines naturels et culturels. Mettre en place un programme de sensibilisation avec plusieurs thématiques et structures sur l'année. Intégrer la visite de site dans les programmes scolaires en partenariat avec les associations locales, et les enseignants. Organiser un projet pédagogique avec plusieurs classes et structures partenaires sur l'année scolaire (les oiseaux, la mangrove, les habitats marins, les tortues marines, les menaces et les usages...).


Il sera important de s'appuyer sur les journées thématiques et autres moments importants : journées européennes du patrimoine (DAC), Journée mondiale des zones humides...

Il existe plusieurs projets sur la vasière et autour : un projet de restauration de bateau de la tortue afin d'en faire un bateau musée, une plateforme d'observation et de sensibilisation (Oulanga Na Nyamba).

Les actions doivent être organisées en partenariat et complémentarité avec les dynamiques locales.

Période privilégiée et fréquence

Chaque année.

Zone d'action		Acteurs														
		Responsable de l'action : Conseil Départemental de Mayotte Opérateurs concernés : Associations (GEPOMAY, Oulanga Na Nyamba, Naturalistes...)/PNMM, Communauté de Communes de Petite Terre Partenaires potentiels : DEAL, PNMM (pôle pédagogique)														
		Calendrier														
		Nombre de jours de travail de 2017 à 2021 :														
	2017			2018			2019			2020			2021			
Acteurs	G	C	E	G	C	E	G	C	E	G	C	E	G	C	E	
Nb jours		52			52			52			52			52		
Coûts indicatifs des investissements																
Sources potentielles de financement																

Indicateurs d'évaluation					
Nombre de personnes ayant participé à des activités de sensibilisation/Nombre d'ateliers proposés/Nombre de scolaires visitant le site chaque année / Elaboration d'outils pédagogiques					
Evaluation de l'action					
Indicateurs	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de personnes ayant participé à des activités de sensibilisation/Nombre d'ateliers proposés/Nombre de scolaires visitant le site chaque année / Elaboration d'outils pédagogiques					

Date de mise à jour de la fiche action : Juillet 2017

Fiche action V5 : Suivre et réaliser un bilan annuel de la fréquentation du sentier pédagogique

Niveau de priorité : *



Axe / thématique

Gestion durable des activités et valorisation du site (V)

Objectif à long terme

Assurer la compatibilité des usages avec la préservation des écosystèmes

Objectif du plan d'action

Connaître la fréquentation du site

Opération(s) liée(s) :

Contexte

Le suivi de la fréquentation permet d'évaluer l'intérêt du site pour les habitants.

Objectifs

Le suivi de la fréquentation permet de faire évoluer les aménagements et d'adapter la gestion (entretiens, surveillance, animations ...) en fonction des périodes de fortes concentration de visiteurs. Il permet aussi de comprendre et d'analyser les évolutions des types d'usages sur le site.

Localisation

Type d'opération


PI

Description

Le suivi sera réalisé au niveau du parcours pédagogiques (écocompteur) et sur le plan d'eau (nombre/ type d'embarcations, usages, horaire) lors des patrouilles des agents (un suivi est réalisé des week-end et vacances scolaires).

Il s'agira de relever régulièrement les compteurs et de remplir un fichier simplifié de suivi (sous format excel). Chaque année, un bilan de la fréquentation sera réalisé afin d'analyser les tendances et les usages présents sur le site.

Période privilégiée et fréquence

Zone d'action		Acteurs														
		Responsable de l'action : Conseil Départemental de Mayotte														
		Opérateurs concernés : Conseil Départemental de Mayotte, Communauté de Communes de Petite Terre														
		Partenaires potentiels :														
Calendrier Nombre de jours de travail de 2017 à 2021 :																
	2017			2018			2019			2020			2021			
Acteurs	G	C	E	G	C	E	G	C	E	G	C	E	G	C	E	
Nb jours		4			4			4			4			4		
Coûts indicatifs des investissements Sources potentielles de financement																

Indicateurs d'évaluation					
Remplissage du fichier de suivi de la fréquentation					
Evaluation de l'action					
Indicateurs	2017	2018	2019	2020	2021
Remplissage du fichier de suivi de la fréquentation et nombre de visiteurs relevés					

Date de mise à jour de la fiche action : Juillet 2017

Fiche action V6 : Mettre en place une communication adaptée sur la gestion de la vasière à l'usage du grand public

Niveau de priorité : **



Axe / thématique

Gestion durable des activités et valorisation du site (V)

Objectif à long terme

Assurer la compatibilité des usages avec la préservation des écosystèmes

Objectif du plan d'action

Informier le public et usagers des enjeux et de la réglementation du site

Opération(s) liée(s) :

Contexte

Afin d'encourager les usagers à respecter la réglementation et la charte des usages, il est important que la communication soit la plus complète et efficace possible à destination des usagers et riverains.

Objectifs

Informier les usagers sur le site (patrimoine naturel et culturel, gestion, usages, réglementation).

Localisation

Degré de dégradation des panneaux et autres équipements/
Remarques des visiteurs et usagers

Type d'opération

PI


Description

Deux types de communications sont importantes : une signalétique informative (« nous sommes sur le site du conservatoire... ») et une signalétique pédagogique (« jeux, animations, plaquettes, vidéos, reportages images...»). Les panneaux d'information mettent en avant l'intérêt du site et invitent les visiteurs à une attention particulière quant à son utilisation. Ils doivent également informer les visiteurs sur les dispositions réglementaires applicables sur l'ensemble du site. Ces panneaux doivent être entretenus régulièrement. Il serait important de réaliser les outils de communication dans les langues française, shimaoré et Shibushi afin de toucher l'ensemble de la population.

Les réseaux sociaux sont aujourd'hui d'excellents relais de communication sur les territoires, notamment insulaires. Ils permettent de fédérer de nombreuses actions et de communiquer rapidement. Les campagnes d'affichages ou d'informations orales sont à maintenir (radio...).

Répartition : 1/2 journée / semaine

Période privilégiée et fréquence

Zone d'action		Acteurs														
		Responsable de l'action : Conseil Départemental de Mayotte														
		Opérateurs concernés : Conseil Départemental de Mayotte														
		Partenaires potentiels : Collectivités, Ecoles, associations, historiens, scientifiques, Communauté de Communes de Petite Terre, Vice-rectorat, Etablissements scolaire														
Calendrier Nombre de jours de travail de 2017 à 2021 :																
	2017			2018			2019			2020			2021			
Acteurs	G	C	E	G	C	E	G	C	E	G	C	E	G	C	E	
Nb jours		26			26			26			26			26		
Coûts indicatifs des investissements Sources potentielles de financement																
Indicateurs d'évaluation Nombre de panneaux à destination du grand public/ Nombre d'infractions																
Evaluation de l'action																
Indicateurs							2017	2018	2019	2020	2021					
Nombre de panneaux à destination du grand public/ Nombre d'infractions																

Date de mise à jour de la fiche action : Juillet 2017

Fiche action V7 : Assurer la vérification et l'entretien des équipements existants sur la vasière

Niveau de priorité : ***



Axe / thématique

Gestion durable des activités et valorisation du site (V)

Objectif à long terme

Assurer la compatibilité des usages avec la préservation des écosystèmes

Objectif du plan d'action

Entretien des équipements existants (sentier, panneaux...)

Opération(s) liée(s) :

Contexte

La vasière des badamier est dotée d'un sentier pédagogique afin de permettre aux usagers de découvrir les richesses du site.

Objectifs

Entretien ce sentier afin de permettre aux usagers de découvrir un site "propres" et des panneaux d'information de bonne qualité.

Localisation

Type d'opération

TE

Description


Entretien le sentier, réparer le matériel pédagogique ou les panneaux abîmés, remplacer les équipements non fonctionnels. Pour chacun des équipements seront décrits :

- Rapide descriptif de l'équipement
- Photos associées et datées
- Un tableau de l'état des équipements pour chacune des patrouilles.

Répartition : 1/2 journée / semaine

Période privilégiée et fréquence

L'entretien doit être réalisé tout au long de l'année. Pour les réparations qui prennent plus de temps, il est préférable de privilégier les périodes de plus faibles fréquentations de la vasière.

Zone d'action	Acteurs														
	Responsable de l'action : Conseil Départemental de Mayotte														
	Opérateurs concernés : Conseil Départemental de Mayotte														
	Partenaires potentiels :														
Calendrier															
Nombre de jours de travail de 2017 à 2021 :															
	2017			2018			2019			2020			2021		
Acteurs	G	C	E	G	C	E	G	C	E	G	C	E	G	C	E
Nb jours		26		0,5	26			26			26			26	
Coûts indicatifs des investissements															
Sources potentielles de financement															

Indicateurs d'évaluation					
Qualité des équipements et des installations					
Evaluation de l'action					
Indicateurs	2017	2018	2019	2020	2021
Qualité des équipements et des installations					

Date de mise à jour de la fiche action : Juillet 2017

Fiche action V8 : Se doter d'une embarcation nautique sans moteur (kayak)

Niveau de priorité : **



Axe / thématique

Gestion durable des activités et valorisation du site (V)

Objectif à long terme

Assurer la compatibilité des usages avec la préservation des écosystèmes

Objectif du plan d'action

Faciliter les déplacements du gestionnaire sur le plan d'eau pour un meilleur suivi du site

Opération(s) liée(s) :

Contexte

L'absence de moyen nautique est un frein limitant pour la gestion de la vasière. La surveillance, le suivi et les patrouilles doivent pouvoir se faire à terre et sur l'eau.

Objectifs

Prévoir l'achat et l'entretien d'un kayak pour les gestionnaires et acteurs du site

Localisation


Type d'opération

PI, SE

Description

Il s'agit de se doter d'un kayak, soit en partenariat avec une autre structure implantée sur la vasière, soit par l'achat de matériel. La première étape de cette action consiste en l'analyse des possibilités (structures partenaires, mutualisation de matériel). Dans le cas où les financements permettent l'achat d'un kayak, il sera important de prévoir du temps pour l'entretien.

Période privilégiée et fréquence

Zone d'action		Acteurs														
		Responsable de l'action : CdL / CD														
		Opérateurs concernés : Conseil Départemental de Mayotte														
		Partenaires potentiels : Parc marin														
Calendrier Nombre de jours de travail de 2017 à 2021 :																
	2017			2018			2019			2020			2021			
Acteurs	G	C	E	G	C	E	G	C	E	G	C	E	G	C	E	
Nb jours		7			2			2			2			2		
Coûts indicatifs des investissements Sources potentielles de financement																

Indicateurs d'évaluation					
Obtention et entretien d'un kayak fonctionnel pour le gestionnaire					
Evaluation de l'action					
Indicateurs	2017	2018	2019	2020	2021
Obtention et entretien d'un kayak fonctionnel pour le gestionnaire					
Nombre de sorties réalisées					

Date de mise à jour de la fiche action : Juillet 2017

Fiche action E1 : Organisation de réunions pour le suivi concerté de la gestion du site

Niveau de priorité : ***



Axe / thématique

Gestion concertée

Objectif à long terme

Mettre en œuvre une gestion concertée de la vasière

Objectif du plan d'action

Mise en place d'une gestion participative

Opération(s) liée(s) :

Contexte

Il est important de réunir régulièrement les acteurs associés à la gestion du site afin de favoriser la bonne gestion et la gouvernance du site. Ces temps d'échanges permettent de faire le bilan et d'ajuster la gestion au contexte évolutifs (moyens humains, pollution accidentelles....)

Objectifs

Organiser et ajuster la gestion

Localisation

Type d'opération

AD


Description

Tous les ans : Réunion du Comité de gestion annuel (séance plénière + ateliers de travail) + Réunion du comité de suivi trimestriel.

Chaque réunion de travail fera l'objet d'un relevé de décision. Ces réunions doivent permettre d'évaluer la gestion et d'ajuster les actions en fonctions des évolutions du contexte.

Rappel : le comité de gestion est composé des partenaires de la gestion du site, des représentants des collectivités territoriales, des représentants des services de l'Etat, des représentants des usagers et des associations concernées par la gestion du site.

De manière à assurer une meilleure cohérence, le comité de gestion pourrait être élargi aux services et partenaires concernés par la conservation du patrimoine historique et par l'activité culturelle.

Zone d'action		Acteurs														
		Responsable de l'action : Conservatoire du Littoral / Conseil Départemental de Mayotte Opérateurs concernés : Conservatoire du Littoral, Conseil Départemental de Mayotte Partenaires potentiels : Communauté de Communes de Petite Terre, Associations, PNM, ONF, DEAL, DAAF, Mairie, CBNM...														
		Calendrier														
		Nombre de jours de travail de 2017 à 2021 :														
	2017			2018			2019			2020			2021			
	G	C	E	G	C	E	G	C	E	G	C	E	G	C	E	
	2	12		2	12		2	12		2	12		2	12		
Coûts indicatifs des investissements																
Sources potentielles de financement																
Indicateurs d'évaluation																
Nombre de réunions annuelles/ Nombre de relevés de décisions																
Evaluation de l'action																
Indicateurs							2017	2018	2019	2020	2021					
Nombre de réunions annuelles/ Nombre de relevés de décisions																

Fiche action E2 : Accompagnement des initiatives locales en adéquation avec les objectifs de gestion de la vasière

Niveau de priorité : **



Axe / thématique

Gestion concertée

Objectif à long terme

Mettre en œuvre une gestion concertée de la vasière

Objectif du plan d'action

Mise en place d'une gestion participative

Opération(s) liée(s) :

Contexte

Les moyens humains et financiers étant limités pour la gestion, il est important de s'appuyer sur les initiatives et dynamiques locales. Par exemple, un projet d'observatoire des tortues est porté par une association locale implantée autour de la vasière. Ce type de projet est porteur pour la vasière.

Objectifs

Favoriser le développement de projets et d'initiatives favorisant les objectifs de gestion de la vasière

Localisation


Type d'opération

AD

Description

Année 1 : faire le bilan des différentes initiatives existantes autour de la vasière (porteurs de projets)

Année 2 à 5 : accompagner les projets susceptibles d'améliorer la qualité du site et de répondre aux objectifs du plan de gestion

Zone d'action		Acteurs														
		Responsable de l'action : Conservatoire du Littoral / Conseil Départemental de Mayotte														
		Opérateurs concernés : Conservatoire du littoral, DEAL, Associations, porteurs de projets, Université, Scientifiques...														
		Partenaires potentiels : Union européenne, pôle relais outre mer, Temeum, appels à projets nationaux, organismes de recherche, Communauté de Communes de Petite Terre														
Calendrier																
Nombre de jours de travail de 2017 à 2021 :																
	2017			2018			2019			2020			2021			
	G	C	E	G	C	E	G	C	E	G	C	E	G	C	E	
	1	10	10	1	10	10	1	10	10	1	10	10	1	10	10	
Coûts indicatifs des investissements																
Sources potentielles de financement																
Indicateurs d'évaluation																
Nombre de projets accompagnés																
Evaluation de l'action																
Indicateurs							2017	2018	2019	2020	2021					
Nombre de projets accompagnés																

Fiche action E3 : Rechercher des financements afin de favoriser la réalisation des actions de gestion du site

Niveau de priorité : ***



Axe / thématique

Gestion concertée

Objectif à long terme

Mettre en œuvre une gestion concertée de la vasière

Objectif du plan d'action

Assurer le financement des actions

Opération(s) liée(s) :

Contexte

Les échanges avec les acteurs et gestionnaires, ainsi que le bilan des actions réalisées lors des précédentes années montrent un manque de moyens humains et techniques. L'obtention de financements est une condition nécessaire à la réalisation de nombreuses actions.

Objectifs

Chercher des moyens de financer les actions

Localisation

Type d'opération

AD

Description

Année 1 : En fonction des actions du plan, faire le point sur l'ensemble des financements potentiels (Financements nationaux, européens...) et cibler les acteurs ayant les compétences en terme d'ingénierie financière. Année 2/3 : Organiser la recherche de financements avec les forces en présence (compétences? Temps?)

A Mayotte, plusieurs fonds européens sont mobilisables : <http://www.europe-a-mayotte.fr>

Le Feader a par exemple financé un projet de lutte contre les EEE ou encore un projet d'expérimentation d'itinéraire techniques sur les padzas (padza de Kahani, bénéficiaire : Conseil Départemental).

	Acteurs Responsable de l'action : Conservatoire du Littoral / Conseil Départemental de Mayotte Opérateurs concernés : Conservatoire du Littoral, Conseil Départemental de Mayotte Partenaires potentiels :															
	Calendrier Nombre de jours de travail de 2017 à 2021 :															
	2017			2018			2019			2020			2021			
	G	C	E	G	C	E	G	C	E	G	C	E	G	C	E	
	2	20	4	2	20	4	2	20	4	2	20	4	2	20	4	
Coûts indicatifs des investissements Sources potentielles de financement																
Indicateurs d'évaluation Financements obtenus																
Evaluation de l'action																
Indicateurs							2017	2018	2019	2020	2021					
Financements obtenus																

Fiche action E4 : Evaluer les actions par des indicateurs et rendre compte annuellement par un bilan

Niveau de priorité : **



Axe / thématique

Gestion concertée

Objectif à long terme

Mettre en œuvre une gestion concertée de la vasière

Objectif du plan d'action

Évaluer la mise en œuvre des actions

Opération(s) liée(s) :

Contexte

L'évaluation du programme d'actions se fait annuellement. L'évaluation chemin faisant permet de rendre compte à l'organe de gouvernance et aux financeurs des actions réalisées, des difficultés rencontrées et des premiers résultats observés. Elle permet une éventuelle réorientation si des problèmes techniques ou de nouvelles pressions sont identifiés (traduite au travers du rapport d'annuel d'activité).

Objectifs

Evaluer les actions par des indicateurs simples et rendre compte par un bilan annuel

Localisation


Type d'opération

AD

Description

Le rapport annuel d'activité (ou bilan annuel d'activités) est un élément primordial de l'évaluation du plan opérationnel. Il formalise le suivi du PG au fil des ans, et correctement organisé, il permet de disposer de la mémoire de la gestion, de valoriser le travail accompli et favorise les échanges constructifs sur les enjeux essentiels. Il est important qu'il soit synthétique et illustré, organisé selon une trame simple et logique. Un tableau synthétisant les éléments financiers et humains peut venir le compléter en annexe (évaluation administrative et financière). Suivi annuel des différents indicateurs du plan de gestion, Restitution des avancées de la gestion dans document simplifié. Ce bilan d'activité permet de restituer les opérations mises en œuvre chaque année et de faire part des évolutions qualitatives du site (suivis). Ce document devra être le plus attractif possible pour l'ensemble des acteurs.

Le gestionnaire rédige et présente le document lors d'un comité annuel. Quelles ont été les actions réalisées et en quelle mesure? Quels sont les freins ou les points forts rencontrés lors de l'année pour la réalisation des actions? Comment s'organiser l'année suivante pour améliorer la gestion du site? Il s'agit d'établir le calendrier de l'année N+1

	Acteurs Responsable de l'action : Conservatoire du Littoral / Conseil Départemental de Mayotte Opérateurs concernés : Conseil Départemental de Mayotte, Conservatoire du littoral Partenaires potentiels : Structures externes réalisant des actions sur le site														
	Calendrier Nombre de jours de travail de 2017 à 2021 :														
	2017			2018			2019			2020			2021		
	G	C	E	G	C	E	G	C	E	G	C	E	G	C	E
	1	4		1	4		1	4		1	4		1	4	
Coûts indicatifs des investissements Sources potentielles de financement															
Indicateurs d'évaluation Rapport d'évaluation/ Compte-rendu des réunions techniques et comités de gestion															
Evaluation de l'action															
Indicateurs							2017	2018	2019	2020	2021				
Rapport d'évaluation/ Compte-rendu des réunions techniques et comités de gestion															

Fiche action E5 : Impliquer l'équipe gestionnaire dans la gestion du bassin versant de la vasière

Niveau de priorité : ***



Axe / thématique

Gestion concertée

Objectif à long terme

Participer et impulser une meilleure gestion du bassin versant de la vasière

Objectif du plan d'action

Améliorer la gestion du BV et réduire les pressions d'origine anthropique

Opération(s) liée(s) :

Contexte

La vasière reçoit les eaux et déchets de l'ensemble de son bassin versant. Le développement très rapide de l'urbanisme et les équipements associés non calibrés entraînent de nombreuses pollutions sur la vasière.

Objectifs

S'impliquer dans la mise en place d'un plan de gestion du bassin versant et organiser les actions associées et concrètes.

Localisation


Type d'opération

TE, SE

Description

Année 1 : participer aux réunions, organiser un calendrier pour l'élaboration de ce travail en partenariat avec les collectivités concernées

Année 2 : Réaliser un bilan des acteurs, compétences et responsabilités

	Acteurs														
	Responsable de l'action : Conservatoire du Littoral Opérateurs concernés : Conservatoire du Littoral, Conseil Départemental de Mayotte, SIEAM, Mairie de Dzaoudzi Partenaires potentiels : Collectivités, Parc naturel marin de Mayotte, DEAL, Communauté de Communes de Petite Terre														
Calendrier															
Nombre de jours de travail de 2017 à 2021 :															
	2017			2018			2019			2020			2021		
	G	C	E	G	C	E	G	C	E	G	C	E	G	C	E
	1	6		0,5	10		0,5	4			4			4	
Coûts indicatifs des investissements															
Sources potentielles de financement															
Indicateurs d'évaluation															
Nombre de réunions/ ateliers de travail lié à la gestion du bassin versant/ Participation à la réalisation du plan de gestion du Bassin versant															
Evaluation de l'action															
Indicateurs							2017	2018	2019	2020	2021				
Nombre de réunions/ ateliers de travail lié à la gestion du bassin versant/ Participation à la réalisation du plan de gestion du Bassin versant															